

**DELEGATION DE Monsieur Jean-Louis DAVID**

**D-2013/349**  
**Dénominations de voies**

Monsieur Jean-Louis DAVID, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Lors de sa séance du 28 mars 2013, la commission de viographie a examiné les dénominations qui pourraient être attribuées à des voies ainsi que les propositions reçues tendant à honorer la mémoire des personnalités.

Suite à ces travaux, il vous est proposé :

Quartier 1 :

- d'honorer la mémoire de Ferdinand MOREAU, en dénommant le terrain de football qui se situe à l'intérieur du stade Charles MARTIN. Ferdinand Moreau a été président du Bordeaux Athlétique Club pendant 46 ans. Il a été un grand joueur de football. Tout au long de sa vie, il a ouvert son sport aux jeunes du quartier de Bacalan en privilégiant les relations entre les jeunes de toutes catégories sociales.

- Dénommer le square situé entre l'allée Haussmann et la rue Aristide Sousa Mendes : square Etienne MORIN. Né vers 1717 dans la région de Cahors et mort en Jamaïque en 1771, il fut négociant travaillant principalement entre les Antilles et Bordeaux.

Quartier 5

- de dénommer le square situé rue Jean MERMOZ afin de ne pas lui donner le même nom que la rue : square de la Croix du Sud, en référence au nom de l'hydravion à bord duquel ont disparu, en mer au large de Dakar, MERMOZ et ses compagnons le 7 décembre 1936.

Quartier 7 :

- de dénommer Square des Copains, le petit square à l'angle de la cité Souriaux et de la rue Dasvin de Boismarin . Dans le cadre d'une concertation rapprochée avec les riverains et le service des Espaces Verts, il a été réaménagé il y a quelques mois. Les familles du secteur et notamment celles qui ont participé à la concertation sont enchantées. Il leur a été proposé qu'elles réfléchissent ensemble à un nom pour ce square, c'est ainsi qu'elles ont proposé "square des copains", car adultes et enfants s'y retrouvent régulièrement.

- de dénommer Jardin Paul ABADIE, l'espace vert situé à l'arrière de l'église Sainte Marie. A l'occasion de réunions de concertation, il a été fait appel à propositions pour nommer cet espace et au milieu de toutes, c'est : Jardin Paul ABADIE qui s'est largement détaché.

Si ces propositions vous agréent Mesdames, Messieurs, je vous demande de bien vouloir les adopter.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**M. JEAN-LOUIS DAVID.** -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, vous avez demandé à la commission Viographie d'étudier un certain nombre de possibilités de baptêmes d'espaces publics ou de voies publiques. C'est ce qu'elle a fait en collaboration avec les maires adjoints de quartiers.

Nous vous proposons aujourd'hui sur le quartier 1, c'est-à-dire Bordeaux Maritime, d'honorer la mémoire de Ferdinand Moreau, qui était président du BAC pendant 46 ans et joueur de foot. Le terrain de foot d'honneur du stade Charles Martin pourrait désormais porter son nom.

Ensuite nous vous proposons de dénommer le square situé allée Haussmann et rue Aristide Sousa Mendes, square Etienne Morin. Né dans la région de Cahors et mort en Jamaïque, il fut un négociant travaillant principalement entre les Antilles et Bordeaux. C'est quelqu'un qui fait référence dans ce domaine-là.

Sur le quartier de Saint-Genès / Nansouty, après une demande des habitants - j'allais dire concertation, mais c'est encore plus fort - une demande des habitants qui ont souhaité dénommer le square Jean Mermoz qui est déjà donné à la rue dans lequel il se situe en le transformant en square de la Croix du Sud. La commission Viographie et le maire adjoint du quartier vous proposent de valider ce choix.

Sur le quartier de La Bastide, la population là aussi a travaillé sur le projet de dénomination du square des Copains, petit square à l'angle de la cité Souriaux et de la rue Dasvin de Boismarin.

Et la dénomination du Jardin Paul Abadie, espace vert situé à l'arrière de l'église Sainte Marie. A l'occasion de plusieurs réunions de concertation cette proposition a été validée.

**M. LE MAIRE.** -

Merci.

M. MAURIN

**M. MAURIN.** -

Premièrement pour saluer votre choix de donner à Ferdinand Moreau le nom du terrain de football du stade Charles Martin. Effectivement, la famille de M. Moreau était présente à un match entre les Girondins de Bordeaux et le BAC de Bacalan l'été dernier pour signifier l'importance de la mémoire de leur père Ferdinand Moreau. C'est un très bon choix, très parlant pour le quartier de Bacalan et son monde de ce football populaire.

La deuxième remarque c'est pour m'étonner du nom du square Etienne Morin. J'ai appris qu'il avait effectivement œuvré entre Antilles et Bordeaux dans les années du commerce triangulaire. Je ne veux pas, évidemment, le suspecter d'avoir fait partie de ceux qui se sont enrichis à l'occasion de la traite négrière, mais je ne peux pas m'empêcher de me poser la question.

Il doit y avoir certainement des raisons liées à son œuvre, mais j'ai un petit doute.

Enfin, je voudrais à nouveau, Monsieur le Maire, vous interroger sur un grand homme dont malheureusement nous comptons les dernières heures, le monde est suspendu à l'annonce du décès proche de Nelson Mandela, et vous demander à nouveau de manière un peu solennelle, de réfléchir à ce que la Ville de Bordeaux honore le combat universel de cet homme d'Etat, prix Nobel de la Paix.

Pour cela je vous demande de manière officielle et solennelle de réfléchir à donner le nom de Nelson Mandela au futur grand stade de Bordeaux.

Pourquoi Mandela pour un grand stade ? Parce que vous n'êtes pas sans savoir l'engagement qu'a eu Nelson Mandela dans le cadre d'une réconciliation très compliquée entre le peuple d'Afrique du Sud et ses composantes avec le sport. Mandela a remis la Coupe du Monde de Rugby 95 à François Pinard, le capitaine des Springboks.

Vous vous souvenez de l'engouement de Nelson Mandela au moment de la Coupe du Monde en Afrique du Sud en 2010.

Je pense que ce serait à la fois faire honneur aux valeurs du sport et faire honneur à la mémoire de Mandela que le stade porte son nom plutôt que celui d'une société privée comme malheureusement le montage financier en PPP et le fameux « naming » risquent de nous le faire subir.

Nelson Mandela pour le grand stade serait évidemment mieux que le nom de n'importe quel groupe multinational, européen ou mondial. Merci.

**M. LE MAIRE.** -

J'ai rencontré Nelson Mandela pour la première fois au début de l'année 1994 à quelques semaines du premier scrutin libre et démocratique organisé en Afrique du Sud au moment de la chute de l'apartheid. J'ai été d'emblée très impressionné par cet homme duquel se dégage un rayonnement exceptionnel.

Je l'ai revu à plusieurs reprises par la suite, notamment au milieu d'un groupe de jeunes. J'avais été frappé par la façon dont il savait établir entre ces jeunes et lui qui était déjà octogénaire, une relation presque intime. C'est ce qu'on appelle le charisme, je crois.

C'est un grand homme. C'est un homme exceptionnel. Naturellement, sans anticiper sur ce qui se passe en ce moment dans sa chambre d'hôpital, la Ville de Bordeaux s'honorera de lui attribuer le nom d'un de ses espaces les plus emblématiques parce qu'il mérite l'admiration et la reconnaissance de la communauté internationale pour la manière dont il a su éviter que l'Afrique du Sud ne tombe dans ce qui aurait pu être un affrontement entre communautés.

Je regrette simplement, M. MAURIN, que vous ayez ramené le débat si bas à propos du stade de Bordeaux dont on sait bien qu'il fait l'objet aujourd'hui d'une polémique et tout simplement du choix juridique qui a été fait pour le monter. Je crois que ce n'est pas à la hauteur de la mémoire de Mandela.

Donc nous saisissons le moment venu la commission Viographie pour trouver un espace véritablement digne de la mémoire de ce grand homme.

Mme DIEZ

**MME DIEZ.** -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, je voulais saluer la dénomination du terrain de football du nom de Ferdinand Moreau pour lequel sa famille s'est investie depuis plusieurs années afin qu'il y ait une reconnaissance de l'implication forte de cet homme sur le quartier, d'autant plus qu'il a œuvré énormément pour les jeunes du quartier de Bacalan.

Je voulais par la même occasion saluer son fils Jean-Claude Moreau qui lui aussi a été très grandement impliqué sur le quartier puisqu'il a été longtemps président de l'association Défense des Intérêts du Quartier de Bacalan. Donc une famille œuvrant fortement sur notre quartier.

**M. LE MAIRE.** -

M. BRUGERE

**M. BRUGERE.** -

Je rejoins l'hommage que vous rendez à Nelson Mandela, évidemment.

Je voulais savoir pourquoi on donne tout d'un coup une place à Etienne Morin qui a vécu au 18<sup>ème</sup> Siècle. Je ne sais pas. Je pose la question un peu naïvement.

**M. LE MAIRE.** -

Mme DELATTRE

**MME DELATTRE.** -

Monsieur le Maire, cela fait 4 ans que je porte cette demande pour qu'une partie du stade Charles Martin puisse s'appeler Ferdinand Moreau. Nous sommes très fiers aujourd'hui de votre acception à tous dans quelques minutes.

Vous aurez l'occasion, Monsieur le Maire, dans les prochaines semaines, d'inaugurer avec la famille Moreau cette partie du terrain du stade Charles Martin.

Pour Etienne Morin, cela fait partie des nombreuses demandes que nous recevons, comme a pu le faire par exemple la famille Moreau. Là c'est un autre groupe qui nous a sollicité.

Nous avons lors de la commission de Viographie étudié cette demande. Nous avons tout d'abord demandé la validation et la caution scientifique et historique de Robert Coustet et de Jacques de Cauna qui a fait une page sur Etienne Morin dans son dictionnaire des personnalités de Bordeaux.

En fait, Etienne Morin fait le lien entre le passé et le futur de Bordeaux :

- Bordeaux l'attractive. Il représente un jeune homme né à Cahors qui est venu à Bordeaux faire sa vie et sa carrière.

La Bordeaux Maritime. Effectivement il a participé à la vie du port. Nous sommes très attachés aujourd'hui à cet essor portuaire et à cette filière maritime.

- Bordeaux la « précurtrice ». Pour répondre à ta question, Nicolas, il a été le créateur du premier rite maçonnique pratiqué dans le monde. Aujourd'hui nous avons 3 millions de pratiquants de ce rite dans plus de 50 pays différents. Il a une place particulière à l'international.

Nous avons décidé cela en commission de Viographie. Ce jour-là l'opposition n'a pas daigné y siéger. Il se devait qu'il ait une place à Bordeaux, un square en l'occurrence, qui n'a modifié aucunement les adresses des riverains.

Voilà pour la réponse que je pouvais apporter, Monsieur le Maire.

**M. LE MAIRE.** -

M. DAVID, je vous ai interrogé sur le comportement de M. Etienne Morin dans son travail entre les Antilles et Bordeaux. J'aimerais que vous m'indiquiez ce qui vous a été rapporté et les assurances qui nous ont été données.

**M. JEAN-LOUIS DAVID.** -

Oui, Monsieur le Maire. Evidemment dans ce type de circonstance nous vérifions que l'intéressé ne soit pas inscrit sur la liste des gens qui ont été repérés comme s'étant enrichis à cette période-là dans ce type de commerce. Je peux vous assurer que dans ce cas de figure ce n'est évidemment pas le cas. Sinon nous ne vous aurions pas proposé, Monsieur le Maire, que ce square porte le nom de ce personnage.

**M. LE MAIRE.** -

Si quiconque a la moindre indication contraire qu'il la fasse connaître.

Je mets ça aux voix.

Oppositions ?

Abstentions ?

Merci.

**M. LE MAIRE.** -

M. PEREZ, vous voulez dire quelque chose ?

**M. PEREZ.** -

Juste un petit point. Monsieur le Maire, vous êtes parfois prompt à réagir et chacun, comme vous le dites, réagit comme il le peut, comme il le sent.

Je me sens personnellement offensé par les propos de Madame, qui dit que l'opposition n'a pas daigné siéger ce jour-là. L'opposition était malade ce jour-là. Ça peut arriver.

**M. LE MAIRE.** -

Mme DELATTRE regrette sans doute son terme. Mais si je me mettais à comptabiliser les mots désagréables tenus par chacun dans cette assemblée, je ne suis pas sûr que vous seriez en déficit. Je connais les vainqueurs. On va peut-être le faire un jour. On va faire cette comptabilisation.

Décidément, on ne laisse passer aucune raison de dire des choses inutiles.

**D-2013/350**

**Convention entre la Ville de Bordeaux et le CROUS de Bordeaux Aquitaine.**

Monsieur Jean-Louis DAVID, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux a engagé dans le cadre de son Agenda 21, des actions préventives et de sensibilisation afin de préserver l'environnement. La mise en place progressive du tri sélectif participe pleinement à cette démarche environnementale. Bordeaux devient une Ville de plus en plus attractive, l'augmentation du nombre d'habitants et le renouvellement régulier d'une partie de la population, dont les étudiants, nécessitent une sensibilisation régulière sur les enjeux de cette thématique et les règles en vigueur sur la Communauté Urbaine de Bordeaux.

C'est pourquoi il vous est proposé de conventionner avec le CROUS Bordeaux Aquitaine pour que les Ambassadeurs du Tri puissent intervenir dans le cadre de leurs missions de sensibilisation au tri sélectif auprès des étudiants dans les résidences et restaurants universitaires.

En conséquence, je vous remercie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer la convention ci-annexée.

**ADOpte A L'UNANIMITE**



**M. JEAN-LOUIS DAVID.** -

Monsieur le Maire, dans la convention qui vous est proposée entre la Ville et le CROUS nous voudrions être vainqueurs du tri sélectif avec les étudiants. A ce titre nous avons travaillé avec le CROUS qui nous permettra au travers de cette convention d'aller au-devant des étudiants dans les résidences universitaires, pour, avec nos ambassadeurs du tri, expliquer quels sont les enjeux du tri sélectif en ville notamment.

**M. LE MAIRE.** -

Merci. Y a-t-il des demandes de paroles ? Non.

Y a-t-il des oppositions ?

Des abstentions ?

Parfait. Nous continuons.

# Convention de partenariat entre la Ville de Bordeaux et le CROUS Bordeaux Aquitaine

## ENTRE :

### **LA VILLE DE BORDEAUX,**

Sise à Hôtel de Ville, 17 place Pey- Berland, 33077 Bordeaux Cedex, représentée par son Maire, M. Alain Juppé habilité aux fins des présentes par délibération n°20060434 du 13 octobre 2006 reçue à la préfecture de la Gironde le 18 octobre 2006.

## ET

### **LE CROUS BORDEAUX AQUITAINE,**

Sise, 18 rue du Hamel, CS 11616, 33080 Bordeaux Cedex, représenté par son Directeur, M. Patrice BRETOUT, dûment habilité aux fins des présentes.

### **IL A ETE ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT :**

Le CROUS Bordeaux Aquitaine accentue sa politique environnementale en mettant à la disposition des étudiants courant 2013, de nouveaux containers et réceptacles de tri des déchets. Dans ce cadre, les ambassadeurs du tri de la Ville de Bordeaux interviendront pour une sensibilisation globale sur cette thématique.

### **ARTICLE 1 – OBJET**

Les Ambassadeurs du tri de la Ville de Bordeaux interviendront au sein des résidences et des restaurants universitaires pour une action de sensibilisation des étudiants sur les thèmes suivants : la réduction des déchets, les règles du tri sur la Communauté Urbaine de Bordeaux, les bio-déchets.

### **ARTICLE 2 - ENGAGEMENTS DU CROUS BORDEAUX AQUITAINE**

- Information auprès des locataires du passage des Ambassadeurs du Tri dans une opération de porte à porte.
- Remise des Pass ou codes au responsable des Ambassadeurs du tri (nommément désigné en annexe 1) pour l'accès aux résidences universitaires.
- Remise des supports de communication pour la sensibilisation aux bio-déchets dans les restaurants universitaires.
- Accès gratuit à la restauration du midi pour quatre intervenants les jours de sensibilisation dans les restaurants universitaires.

### **ARTICLE 3 - ENGAGEMENTS DE LA VILLE DE BORDEAUX**

- Respect des thèmes abordés : la réduction des déchets, les règles de tri sur la Communauté Urbaine de Bordeaux, les bio-déchets.
- Mise à disposition des Ambassadeurs du tri
- Remise de badges aux Ambassadeurs du tri
- Distribution de flyers concernant le tri sélectif de la Communauté Urbaine de Bordeaux

#### **ARTICLE 4 – MODALITÉS DE L'INTERVENTION**

Dans les résidences universitaires : intervention de porte à porte

Dans les restaurants universitaires : distribution de flyers – discussion avec les étudiants – aide au tri des bio-déchets.

#### **ARTICLE 5 - DATES ET HORAIRES ET LIEUX DE L'INTERVENTION**

L'intervention des Ambassadeurs du tri se fera :

- du 16 septembre 2013 au 31 octobre 2013, dans les résidences universitaires, du lundi au jeudi de 17h à 20h,
- du 16 septembre au 30 juin 2014, dans les restaurants universitaires, entre 11h30 et 13h30 – une seule intervention par site.

La liste des lieux couverts par la convention est indiquée en annexe 2.

#### **ARTICLE 6 – ASSURANCES**

La Ville de Bordeaux s'engage à couvrir les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile susceptible d'être engagée du fait de ses activités, notamment par la possession ou l'exploitation de ses équipements propres et de sa présence dans les locaux du CROUS. Elle souscrira pour ses biens propres toutes les garanties qu'elle jugera utile.

Elle devra remettre au CROUS Bordeaux Aquitaine copie de sa police d'assurance en cours y compris celle des avenants éventuels.

Le CROUS Bordeaux Aquitaine, de son côté, fera son affaire personnelle des assurances garantissant les dommages matériels aux biens mobiliers mis à disposition de la Ville dont lui-même ou ses préposés seraient responsables et des dommages occasionnés aux tiers qui lui seraient imputables.

#### **ARTICLE 7 – PRISE D'EFFET - DUREE**

La présente convention prend effet à compter du 16 septembre 2013 jusqu'au 30 juin 2014.

#### **ARTICLE 8 – RENOUELEMENT ET RESILIATION**

La convention devra être renouvelée de manière expresse par échange de courriers entre les deux cocontractants.

La présente convention peut être résiliée par lettre recommandée avec accusé de réception, en cas d'inexécution par l'une ou l'autre des parties de l'une de ses obligations, moyennant un préavis d'un mois.

#### **ARTICLE 9 – COMPÉTENCE JURIDICTIONNELLE**

Tous litiges relatifs à l'interprétation ou à l'exécution des présentes seront soumis, en tant que besoin, aux juridictions compétentes siégeant à Bordeaux.

Bordeaux le

**Pour la Ville de Bordeaux,  
Le Maire,  
Alain JUPPÉ**

**Pour le CROUS Bordeaux Aquitaine  
Le Directeur  
Patrice BRETOUT**

# **ANNEXES**



## **ANNEXE 1**

### **Nom du responsable des Ambassadeurs du Tri**

**Jérôme DUPOUY**  
**j.dupouy@mairie-bordeaux.fr**

## ANNEXE 2

### RESTAURATION – LISTE DES ETABLISSEMENTS BORDEAUX & C.U.B.

**Restaurant Universitaire N° 1**  
Avenue Prévost – 33405 Talence

**Cafétaria La Soucoupe**  
351 cours de la Libération - 33400 Talence

**Restaurant Le Haut Carré**  
43 rue Pierre Noailles – 33400 Talence

**Restaurant Universitaire N°2**  
11 avenue Pey-Berland – 33608 Pessac

**Restaurant La Passerelle**  
11 avenue Pey-Berland – 33608 Pessac

**Restaurant Universitaire N° 3**  
Avenue Camille Julian – 33175 Gradignan

**Cafétaria I.U.T.**  
Rue Naudet – 33170 Gradignan

**Cafétaria Le Veracruz**  
Avenue Maine de Biran – 33608 Pessac

**Restaurant Le Cap'U**  
9 rue Jean de Malet – 33800 Bordeaux

**Restaurant la Bastide**  
15 avenue Abadie – 33100 Bordeaux

**Cafétaria Les Chartrons**  
9 rue Jean de Malet – 33800 Bordeaux

**Cafétaria Le Musée**  
9 rue Jean de Malet – 33800 Bordeaux

**Distribution Automatique**  
2 rue Léon Duguit – 33608 Pessac

**Restaurant le Mascaret**  
146 rue Léo Saignat – 33000 Bordeaux

**Cafétaria la Galère**  
146 rue Léo Saignat – 33000 Bordeaux

**Restaurant le Forum**  
2 rue Léon Duguit – 33608 Pessac

**Cafétaria Le Sirtaki**  
23 esplanade des Antilles – 33608 Pessac